

Compte rendu du Conseil Municipal du 6 juillet 2022, 18h

Présents : CHEVALEYRE D., GOULESQUE R., MONCOURIER M., JUILLARD DURIF F., PASQUET G., VALETTE M.A., BRUNNER E., GUILLOT S., FONTY T.

Représentés :

SERRE C. par JUILLARD DURIF F.

DANIS I. par GUILLOT S.

WESPISSE P. par FONTY T.

LACOUR B. par BRUNNER E.

BLANQUET Gilles par CHEVALEYRE D.

Absent : FRAISSE T.

Déroulé :

- Désignation secrétaire séance : FONTY T.
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 mai 2022.

Madame MONCOURIER fait remarquer qu'elle n'a pas reçu le compte rendu. Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu avant de le soumettre au vote.

Adopté à l'unanimité des présents avec une abstention Mme MONCOURIER M.

- Bail de la Boulangerie de MARCHAL

Madame GUILLOT S. responsable de la commission développement économique présente l'avancée du dossier, suite au terme du bail dérogatoire de la boulangerie de MARCHAL, qui doit évoluer en bail commercial.

Après avoir pris acte des votes du conseil municipal du 30 mai et avec l'appui juridique de l'office notarial de maître BESSON, il est proposé :

- une augmentation du loyer de l'appartement de 100€ à 250€.
- une restriction d'activité de 5 ans, limité au périmètre géographique de la commune de CHAMPS SUR TARENTAINE/ MARCHAL.

18h30 Monsieur LACOUR B. arrive, Madame BRUNNER quitte la séance et donne procuration à ce dernier.

Après de nombreux échanges tendus, Monsieur le Maire soumet au vote la proposition.

Elle est adoptée à l'unanimité des présents moins l'abstention de Madame MONCOURIER M. et Monsieur GOULESQUE R.

18h51 Madame SERRE C. nous rejoint.

- Acquisition divers jeux d'extérieurs

Madame JUILLARD DURIF F. responsable de la Commission Cadre de Vie, nous informe qu'un contrôle a été effectué sur l'ensemble des jeux mis à disposition du public sur la commune. Plusieurs de ces jeux se sont révélés non conformes.

De plus, le Conseil Municipal des jeunes a émis le souhait de voir équipés différents sites de la commune, notamment sur la place du 15 aout à MARCHAL.

Madame JUILLARD DURIF F. nous présente le résultat de la consultation effectuée. Le devis retenu est celui de la société France collectivité pour un montant de 9464.40 € TTC.

Madame MONCOURIER M. fait part de son mécontentement et indique ne pas avoir été consulté en amont. Après un échange infructueux avec l'ensemble du Conseil Municipal Madame MONCOURIER quitte la séance.

La proposition d'acquisition des jeux est validée ainsi que le devis proposé, à l'unanimité des 13 présents ou représentés.

- Tarifs Halte-Garderie 2022/2023

Rappel des horaires :

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi

7h à 8h50 / 16h18h30

Mercredi de 12h à 17h30

Proposition de Tarifs : Le matin : 1.20€ Le soir : 1.20€

Le mercredi de 12h à 17h30 : 5€ (ou 1€/ heure)

Les tarifs de la Halte-Garderie 2022/2023 sont adoptés à l'unanimité.

- Tarif Cantine Scolaire 2022/2023

Propositions de tarifs : (identique à 2021/2022)

Repas élève 2.70€

Repas adulte 6.10€

Enfant ayant un PAI avec un panier repas : 1.20€

Stagiaire, service civique, AESH 3.10€

Après échanges, le conseil municipal souhaite maintenir les tarifs 2021/2022

Ce maintien des tarifs est adopté à l'unanimité.

Fin de la séance 19h15